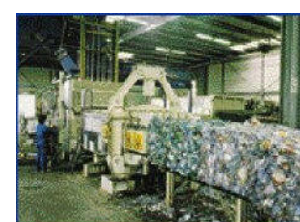




**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS**

ANNEE 2002



RAPPORT PRESENTE PAR M. BRUSSET, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUSSE GABAS

ET ADOPTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 4 JUIN 2 003

RAPPORT MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

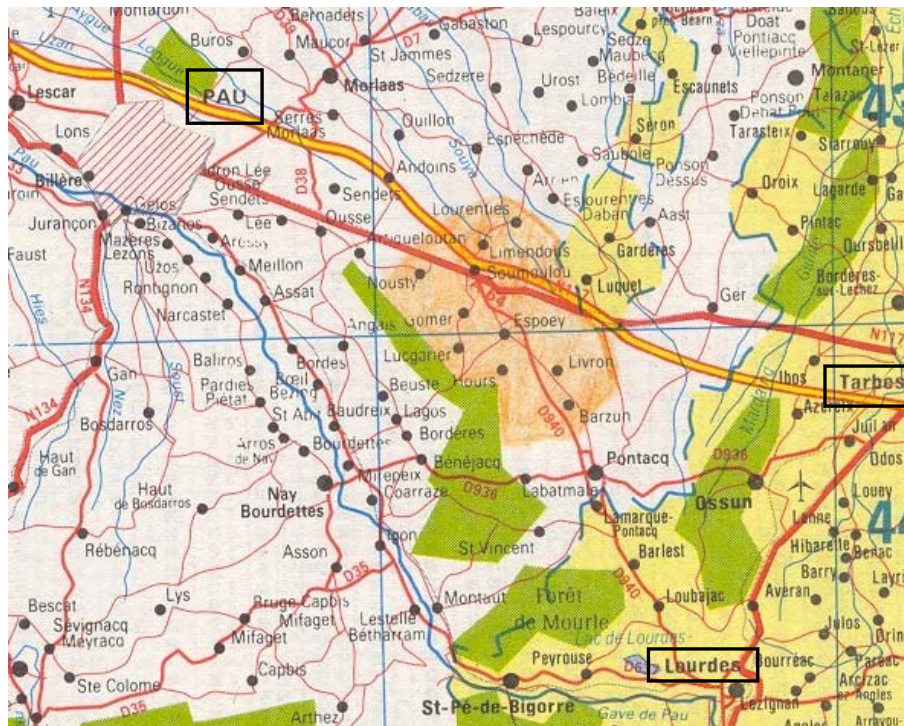
RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A LA LOI N°95-101 DU 2 FEVERIER 1995, DITE LOI BARNIER

ET AU DECRET D'APPLICATION N°2000-404 DU 11 MAI 2000.

SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE	P 2
SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2002	P 4
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	P 6
DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE	P 9
LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON	P 14
COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS	P 23
PERSPECTIVES POUR 2003	P 26
TABLEAU DE BORD	P 27

PRESENTATION DU TERRITOIRE



Située entre Pau, Tarbes et Lourdes, la Communauté de Communes Ousse Gabas a été créée le 01 janvier 2002 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

Elle regroupe les **10 communes** suivantes : Barzun, Espoey, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty et Soumoulou pour une population de **4 688 habitants**.

Dans le cadre du choix des compétences optionnelles, les élus ont décidé de travailler sur le domaine de « **La protection et de la mise en valeur de l'environnement** », en y intégrant le champ de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces compétences n'ont pris réellement effet qu'à partir du 1^{er} juillet 2002, date officielle de la dissolution du SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

A cette date, seule la collecte des ordures ménagères était mise en œuvre sur le territoire de la CCOG. La collecte sélective a été lancée au 1^{er} décembre 2002.

Les habitants ont également accès à une déchetterie, située sur la commune d'Espoey, et les professionnels à un site à gravats localisé à Livron.

Au 1^{er} juillet 2002, la Communauté de Communes a décidé de passer un marché avec la société SURCA pour :

- le ramassage des ordures ménagères qui jusque là était effectué en régie par le SIVOM de la Vallée de l'Ousse
- le ramassage de la collecte sélective dès sa mise en place prévue au dernier trimestre 2002
- la gestion de la déchetterie d'Espoey et du site à gravats ainsi que le transport des déchets collectés en déchetterie vers leur lieu de traitement

Population desservie

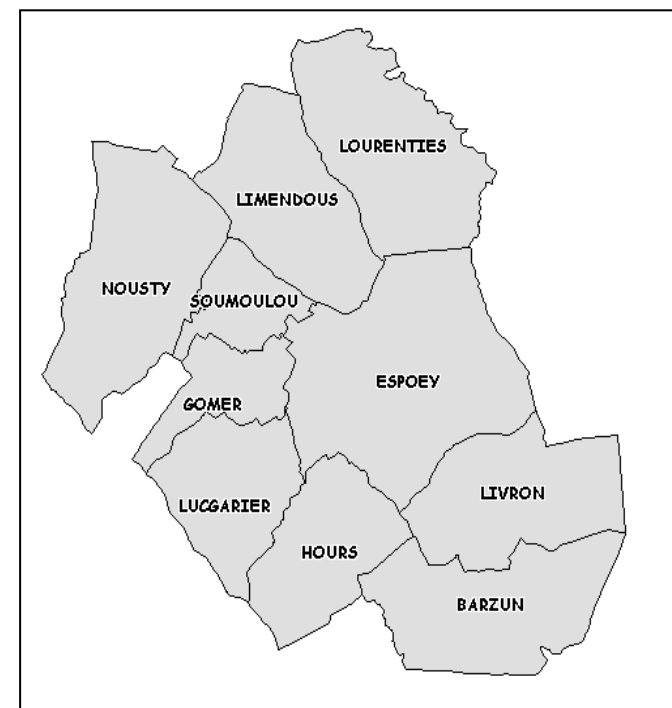
La population est en accroissement constant sur le territoire depuis 1990. La population saisonnière enregistrée est très faible ; elle ne représente que 1% de la population totale du territoire.

Ceci n'implique pas une importante variation des tonnages collectés et traités durant l'année.

	Population 1990	Population 2002	Evolution	Population saisonnière (1)
Barzun	464	471	1.5%	0
Espoey	824	840	2%	30
Gomer	162	166	2.5%	0
Hours	169	170	0.6%	0
Limendous	381	386	1.3%	0
Livron	298	302	1.3%	10
Lourenties	277	282	1.8%	0
Lucgarier	288	291	1%	10
Nousty	672	749	11.5%	0
Soumoulou	1015	1031	1.5%	0
Total	4550	4688	3%	40

Composition et population de la CCOG

(1) Source : Etude de définition de la collecte sélective, Cabinet SETMO.



Territoire de la CCOG

1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2002 :

Ordures ménagères



SAC PLASTIQUE
Déchets quotidiens

→ Collecte
1 fois par semaine

→ Incinération

Collecte sélective



CAISSETTE
Bouteilles en plastique Briques alimentaires Boîtes métalliques cartonnettes

→ Collecte
1 fois par semaine

→ Centre de tri de
Sévignacq

→ Filière de
recyclage

Collecte du verre



CONTENEUR
Bouteilles Pots Bocaux

→ Collecte
1 fois par mois

→ Filière de
recyclage

Déchetterie



DECHETTERIE
Encombrants Déchets verts Déchets toxiques

→

Traitement en
fonction de la
nature des
déchets :
Compostage,
recyclage,
décharge...

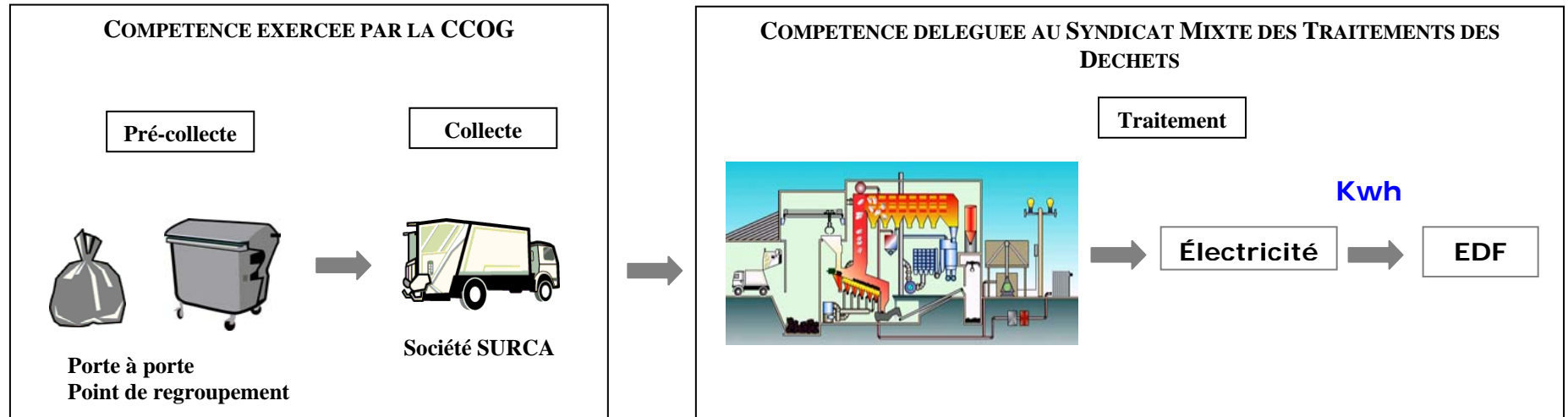
Des particularités communales existent au niveau de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective.

Les communes de Nousty et Soumoulou sont collectées en porte à porte, tandis que les autres sont ramassées en point de regroupement. Toutefois, pour la collecte sélective une caissette a été remise à l'ensemble des habitants pour les inciter à trier d'avantage.

Commune	Population desservie	Nombre de points de regroupement	Nombre de conteneurs ordures ménagères	Nombre de conteneurs Tri sélectif	Nombre de colonne à verre
Barzun	471	4	21	12	3
Espoeuy	840	6	40	22	4
Gomer	166	1	8	4	1
Hours	170	5	10	6	1
Limendous	386	7	15	10	2
Livron	302	1	18	9	2
Lourenties	282	1	13	6	1
Lucgarier	291	4	12	7	2
Nousty	Porte à porte			4	3
Soumoulou	Porte à porte		4	2	7
Total	2908	29	141	82	27

2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La Collecte



Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles de la CCOG

Elle est assurée **une fois par semaine**, par l'entreprise SURCA, soit en porte à porte, soit en point de regroupement de la manière suivante :

Commune	Population desservie	Type de collecte	Jour de collecte
Barzun	471	Point de regroupement	Mercredi
Espoeuy	840	Point de regroupement	Mercredi
Gomer	166	Point de regroupement	Mercredi
Hours	170	Point de regroupement	Mercredi
Limendous	386	Point de regroupement	Mercredi
Livron	302	Point de regroupement	Mercredi
Lourenties	282	Point de regroupement	Mercredi
Lucgarier	291	Point de regroupement	Mercredi
Nousty	749	Porte à porte	Lundi
Soumoulou	1031	Porte à porte	Mardi

Le tonnage collecté de **juillet à décembre 2002** est de 670 tonnes pour l'ensemble de la Communauté de Communes, soit une moyenne de **285 kg/hab/an**. (Moyenne en aquitaine en 2000 : 403 kg/hab/an).

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Tonnage collecté	115 T	140 T	115 T	105 T	105 T	90 T

Tonnage Collecté de juillet à décembre 2002

Nombre d'habitants desservis	Tonnages collectés	Ratio par habitants (Kg/hab/an)	Distance parcourue pour la collecte	Ratio efficacité (kg/km)
4 688	670 T	285	2 106 km	320

Données supplémentaires sur la collecte des OMR de la CCOG

Le traitement

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte du Traitement des Déchets (SMTD), situé à Pau, créé depuis le 26 juin 2001. Ce syndicat regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour une population de 280 764 habitants. Ce syndicat mixte a pour objet, le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Il gère :

- l'usine d'incinération de Lescar
- Le centre de tri de Sévignacq
- Les aires de compostage de Serres Castet et de Lescar
- Les 3 Centres d'Enfouissement Technique de Souex, Précillon et Sévignacq

Pour la CCOG, l'intégralité des ordures ménagères collectées est incinérée à Lescar.

Le coût des ordures ménagères

Pour les six derniers mois de l'année 2002, celui-ci revient à :

Collecte		Coût pour 2002 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	43 498
	Lavage et entretien des conteneurs (forfait)	5 012
Traitement		
	Transport (11.74 €/t)	9 260
	Incinération (74.70 €/t)	58 910
	Administration générale (0.97€/hab)	5 440
TOTAL		122 120 Euros TTC

Avec la mise en place de la collecte sélective au 1^{er} décembre 2002, la TVA est passé de 19.6% à 5.5 %. A noter que le Syndicat Mixte rembourse une partie des frais de transport, celui-ci s'élève à **9 760 €TTC pour l'année 2002**

Il faut également rajouter au coût total l'annuité d'emprunt du camion et du four contracté par le SIVOM de la Vallée de l'Ousse et qui s'élève à **5 785 € pour la période de juillet à décembre 2 002.**

Une participation de 5 315 €a été demandée pour les communes de Pontacq, Ger et Labatmale. Elle correspond à l'annuité d'emprunt du four et du camion pour cette même période.

Le coût total des ordures ménagères s'élève donc à 112 830 €TTC pour la période de juillet à décembre 2002

Soit 25 €par habitant

3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers a **démarré le 01 décembre 2002** pour les habitants des communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas.

L'intégralité des habitants des 10 communes qui composaient la CCOG au 01 décembre était desservie par cette collecte, soit **4 688 habitants**. Cette nouvelle collecte a été calquée sur la collecte des ordures ménagères à savoir :

- Ramassage en porte à porte pour les communes de Nousty et de Soumoulou
- Ramassage en point de regroupement pour les huit autres communes.
-

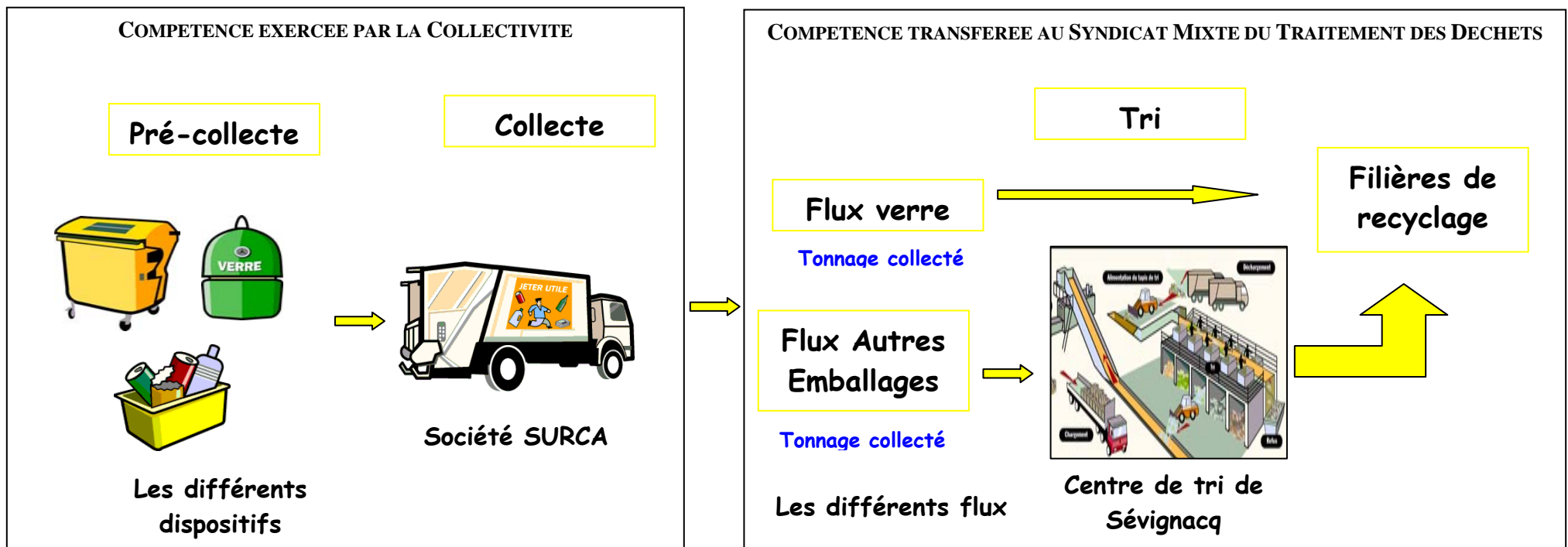


Schéma d'organisation de la collecte et du traitement des emballages ménagers

La collecte

Elle est assurée par l'entreprise SURCA **une fois par semaine** de la manière suivante

Communes	Flux verre			Flux plastiques, métaux, cartonnage			
	Modalité de collecte			Modalité de collecte			
	Modes	Contenant	fréquence	Modes	Contenant	Fréquence	Jour
Nousty	Apport Volontaire	Colonne	1 fois/mois	Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Jeudi
Soumoulou				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mardi
Autres communes				Point de regroupement	Conteneur	1 fois/semaine	Mercredi

Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers de la CCOG

Le tonnage collecté est de **19.50 tonnes** pour le mois de décembre 2002

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages collectés	Refus	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Fourchette régionale ratio collecte	Distance parcourue (3) km	Ratio efficacité (kg/km)
Flux 1 : Verre	4 688 hab	Apport Volontaire	75 T (1)	-	34.4 kg/hab/an	26 kg/hab/an	-	-
Flux 2 : Emballages ménagers	1 780 hab	Porte à porte	9 T (2)	1.1 T	53 kg/hab/an (*)	56 kg/hab/an	246 Km	37 kg/km
Flux 2 : Emballages ménagers	2 908 hab	Point de regroupement	10.5 T (2)	1.60 T	36 Kg/hab/an (*)	32 kg/hab/an	125 Km	84 kg/km

Données complémentaires sur la collecte des emballages de la CCOG

(1) période de juillet à décembre 2002 (2) mois de décembre uniquement, la collecte sélective est mise en place depuis le 1^{er} décembre (3) pour les 6 mois de la collecte

(*) Les chiffres de 2002 ne prennent en compte que le tonnage collecté en décembre 2002. Ils sont donc en lire et à manier avec précaution. En effet, ils ont été calculés en rapportant les performances d'un mois à l'ensemble d'une année (soit en multipliant par 12). On peut considérer que la manière dont les habitants ont effectué le tri au démarrage de la collecte n'est pas totalement représentative des habitudes de tri qui se mettront en place sur du plus long terme (stockage, meilleure attention...). Cette remarque s'applique également pour les données du tableau ci-après.

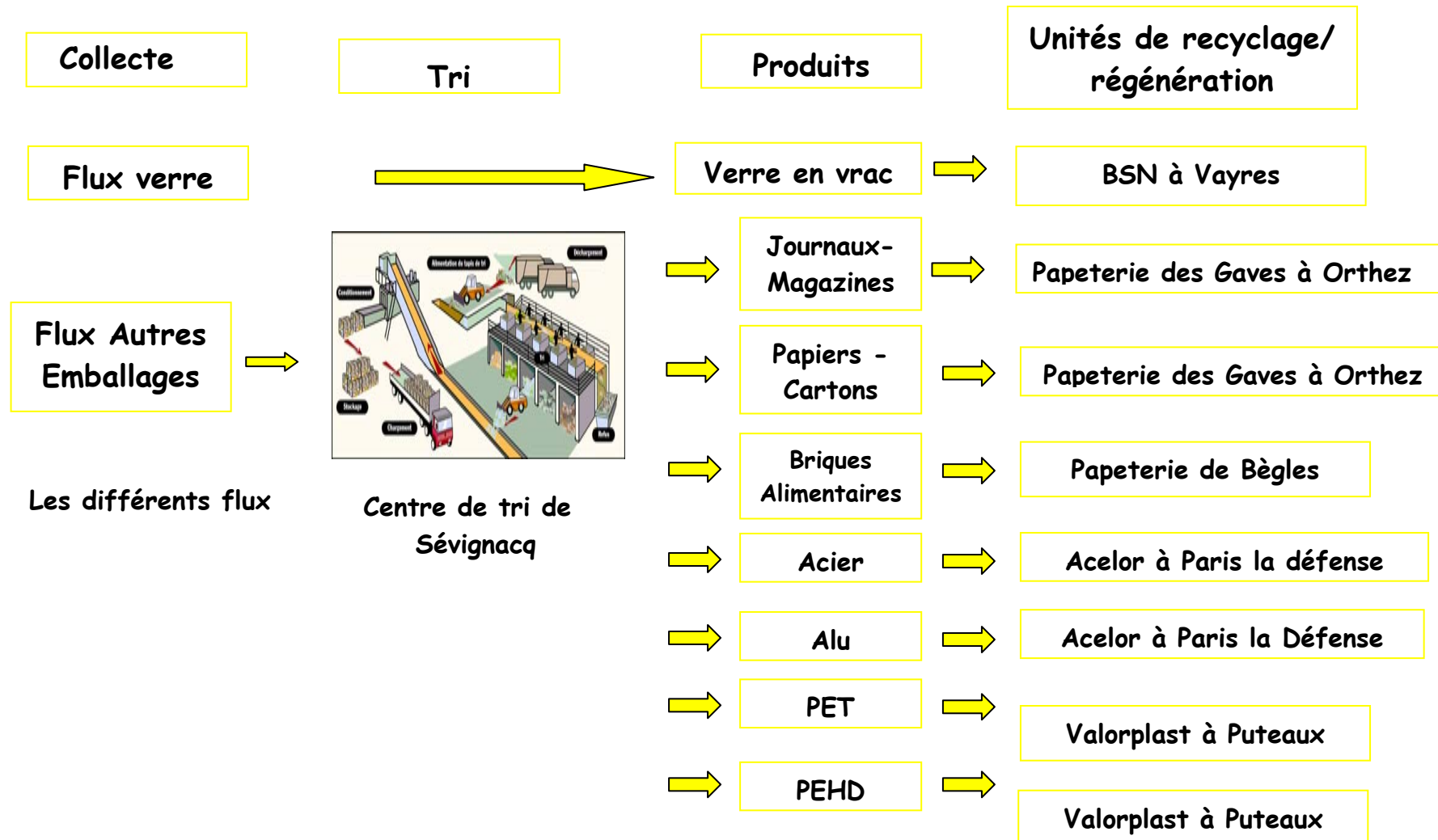
Gisement ordures ménagères	280 kg/hab/an
Ratio Emballages triés (hors verre)	43 kg/hab/an
Taux de recyclage de la CCOG	15 %

Taux de recyclage moyen sur la CCOG

L'année 2003 devrait nous permettre d'avoir plus de recul et de pouvoir mieux situer les performances des habitants de la CCOG par rapport à des moyennes nationales.

Le traitement

Le traitement de la collecte sélective est effectué au centre de tri de Sévignacq qui, une fois les emballages triés, s'occupe de l'acheminement de ces derniers vers les sites suivants :



Population desservie : 4 688 hab		
Tonnage Collecte sélective en 2002 : 19,5 T		
Refus : 2.7 T (13.8%)		
Tonnage trié : 15 T – Tonnage restant à trier à la fin 2002 : 4,5 T		
Matériaux à recycler	Tonnages triés pour 2002 : 15 T	Tonnage trié en kg/hab/an
Journaux, magazines	9 000 Kg	23 Kg/hab/an
Cartons	1 120 Kg	2.9 Kg/hab/an
Brique ELA	980 Kg	2.5 Kg/hab/an
Acier	665 Kg	1.7 Kg/hab/an
Aluminium	15 Kg	0.04 Kg/hab/an
PET transparent	610 kg	1.6 Kg/hab/an
PET couleur	140 kg	0.4 kg/hab/an
PEHD	650 Kg	1.7 kg/hab/an

Données supplémentaires sur la collecte sélective de la CCOG

Les coûts

Pour le mois de décembre 2002, les dépenses liées à la collecte et au traitement des emballages ménagers sont le suivant :

Collecte		Coût pour 2002 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	6 245
Traitement		
	Transport (11.74 €/t)	242
	Traitement (140 €/t)	2 880
	Mise en balle refus (21.04 €/t)	60
	Traitement refus (64.05 €/t)	183
TOTAL		9 610 Euros TTC

Les recettes :

Les aides versées par Eco-Emballages (soutien à la tonne triée et la reprise des matériaux) seront versées sur l'exercice de 2003. La Communauté de Communes n'a donc enregistré aucune recette concernant la collecte et le traitement des emballages ménagers pour 2002.

**Le coût de fonctionnement des emballages ménagers s'élève donc à 9 610 €TTC
pour la période de juillet à décembre 2002, soit 2 €par habitant.**

Les dépenses d'investissement :

Aux dépenses de fonctionnement, doivent s'ajouter également les coûts liés à la mise en place de la collecte sélective sur le territoire. Il s'agit de l'achat de conteneurs spécifiques à cette collecte, l'achat de colonnes à verre supplémentaires, l'achat de caissettes et de l'aménagement des points de regroupement ainsi que toutes les dépenses liées à la communication.

Nature de l'investissement	Montant en Euros TTC
Etude de mise en œuvre de la collecte	18 330 €
Achat 2 232 caissettes – CORETTE	28 860 €
Achat 139 Conteneurs Tri Sélectif – Plastic Omnium	19 675 €
Achat 7 Colonnes à Verre – Plastic Omnium	7 110 €
Aménagement plaques béton – Polybéton	19 410 €
Communication - IPAdour	2 660 €
TOTAL	96 040 €TTC

Les recettes d'investissement

Le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques de la manière suivante :

- 35% des factures d'investissement HT, plafonnée à 32 000 €soit pour l'année 2002 : **28 346 €**
- 0.9 €par habitant, plafonnée à 3 660 €, soit pour l'année 2002 : **876 €**

L'ADEME : 35% du montant HT de l'étude de mise en œuvre

L'emprunt, le Fond de compensation de la TVA

Concernant les aides versées par Eco-Emballages pour la communication, celles-ci seront calculées et versées sur l'exercice de l'année 2003.

Financement des investissements prévus en 2002

	Montant
Subvention Conseil Général	28 346 €
Subvention ADEME	5123 €
Emprunt	50 000 €
FCTVA	11 620 €
Autofinancement	951 €

Sachant que la CCOG a contracté un prêt de 50 000 €remboursable en 10 annuités, pour la mise en œuvre de la collecte sélective :

Le coût de revient pour l'investissement s'élève donc à 951 €TTC pour la mise en place de la collecte sélective en 2002

Soit 0.20 €par habitant.

3 – LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON

DECHETTERIE : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie d'Espoey. Pour des raisons de proximité, les habitants de Barzun peuvent se rendre également à la déchetterie de Pontacq.

Les déchets des particuliers sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie ainsi :

Type de déchets	Quantité acceptée par semaine
Gravats	2 m3
Végétaux	2 m3
Ferrailles	2 m3
Cartons	2 m3
Encombrants	2 m3
Pneu	4 unités
Verre	500 litres
Papier, plastique	1 m3

Sont interdits :

- Les déchets non triés, les ordures ménagères et les cadavres d'animaux
- Les déchets dont les quantités sont supérieures aux quantités autorisées
- Les déchets contaminés ou toxiques
- Les objets qui en raison de leurs caractéristiques, leurs dimensions, leurs poids ou leur nature seraient incompatibles avec le bon fonctionnement de la déchetterie.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 10 à 12 heures
Mercredi et jeudi de 16 à 18 heures (*)

Samedi de 10 à 12 heures et 14 à 18 heures (*)

SITE A GRAVATS : Pour les volumes de gravats supérieurs à 6 m3, un site d'accueil pour les gravats a été aménagé sur le territoire de la CCOG à Livron.

Ce site est accessible également aux professionnels de la CCOG. **Il est ouvert :**

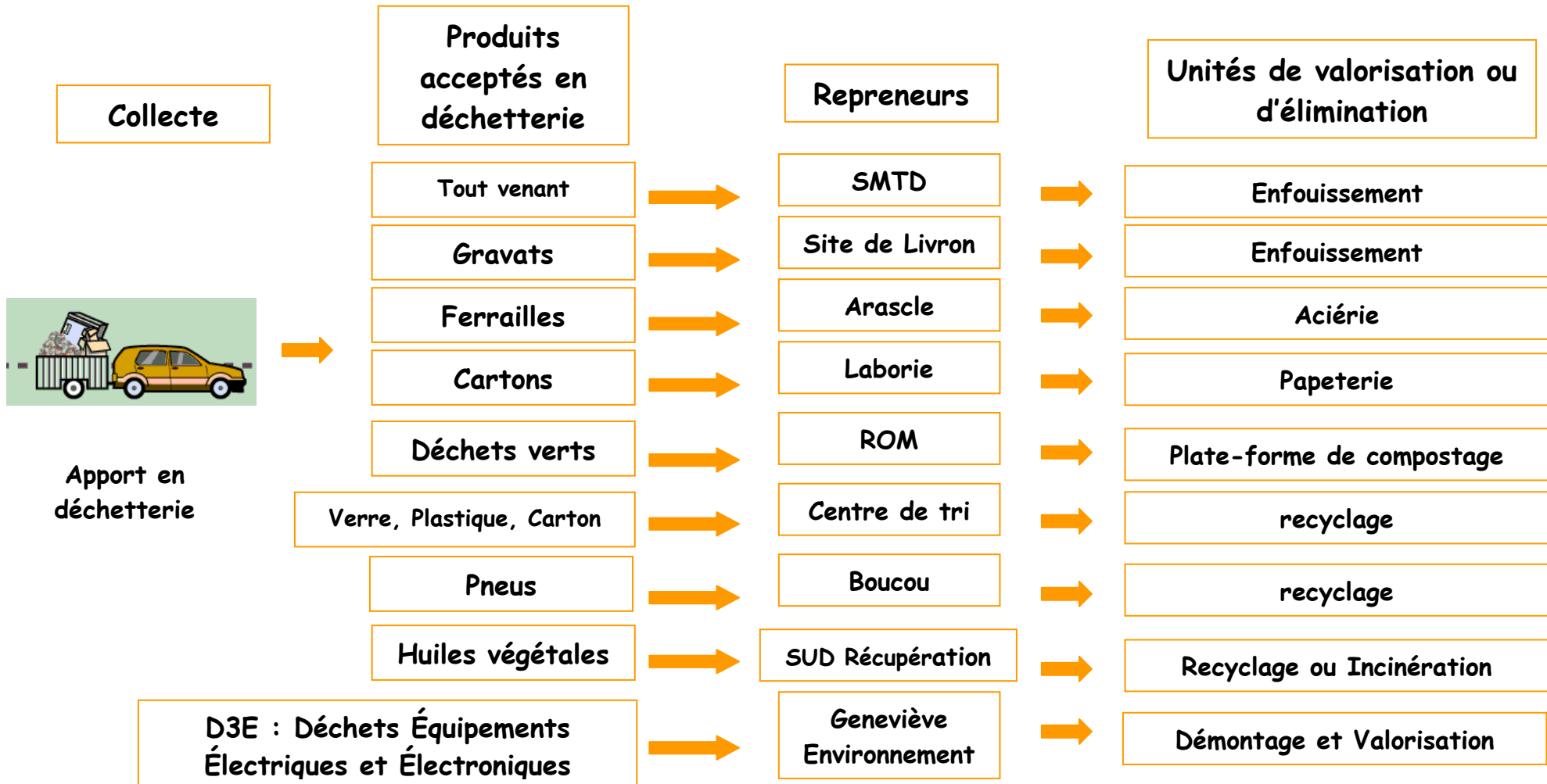
Mercredi, vendredi et samedi de 10 à 12 heures

Du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 18 heures (*).

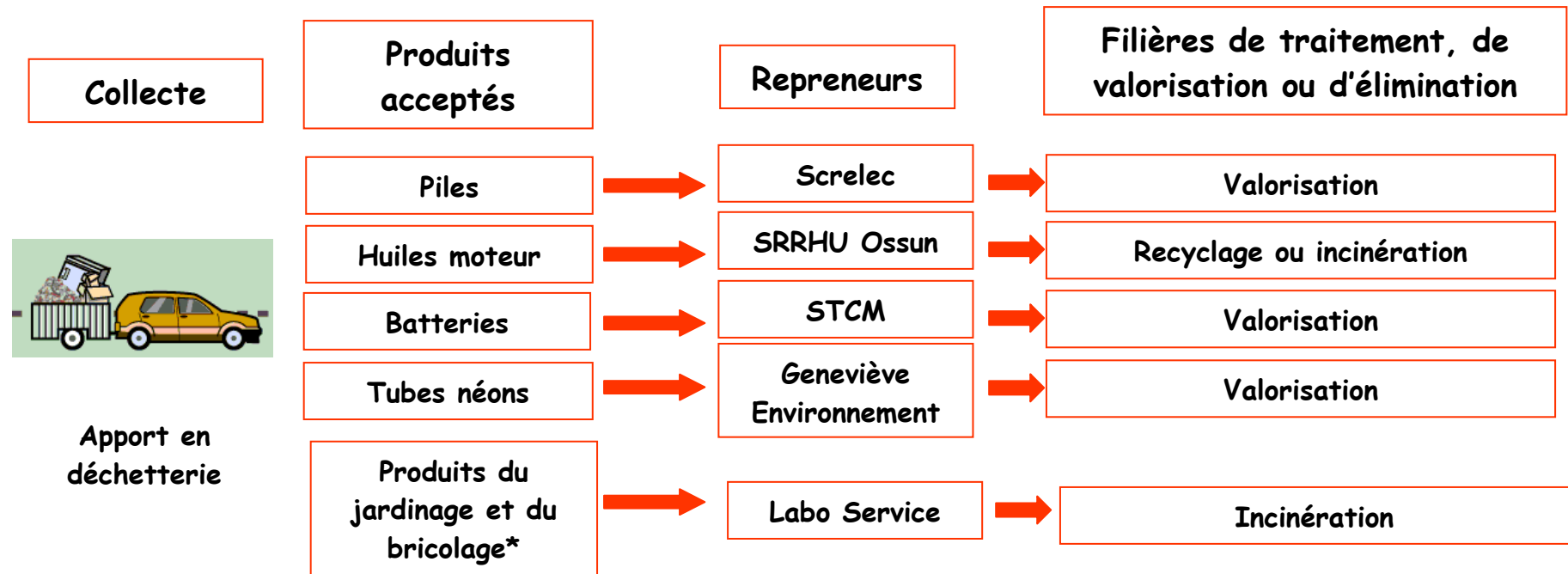
Nombre d'habitants desservis : 4688							
	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Jour d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac pour déchets dangereux
Déchetterie d'Espoey	CCOG	SURCA	5 jours / 7	Non	7 061	4	oui
Site à gravats	CCOG	SURCA	6 jours / 7	oui	158 camions	x	x

(*) D'avril à octobre, les horaires d'après midi de la déchetterie sont retardés d'une heure, les horaires d'après midi du site à gravats sont de 16 à 19h30.

ORGANISATION DE LA FILIERE DES ENCOMBRANTS



ORGANISATION DE LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX :



* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

TONNAGES COLLECTES A LA DECHETTERIE D'ESPOEY (période juillet à décembre 2002)

POUR LA FILIERE DES ENCOMBRANTS

GRAVATS	TOUT VENANT	DECHETS VERTS	FERRAILLES	CARTONS	PNEUS	DIVERS (*)
65 T	120 T	200 T	40 T	11 T	1.20 T	15 T

(*) Il s'agit du verre, des emballages plastiques, du papier carton qui partent au centre de tri de Sévignacq

POUR LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX

PILES	HUILES MOTEURS	BATERIES	TUBES NEON	MEDICAMENTS	DIVERS (*)
FQ	FQ	FQ	10 KG	FQ	263 KG

FQ : faible quantité – Généralement, les batteries sont volées sur le site la nuit par les gens du voyage.

(*) Il s'agit des solvants liquides, peintures, vernis, diluants, produits pâteux et solides non réactifs...

LE COUT DE LA DECHETTERIE ET DU SITE A GRAVATS (période juillet à décembre 2002)

Les dépenses :

		Coût pour 2002 En Euros TTC
Gestion	Gestion déchetterie	8 150
	Location logiciel GERARD	280
	Participation déchetterie de Pontacq	3 340
	Gestion du Site à gravats	1 630
	Salaire du gardien du site à gravats	8 540
	<i>Sous total</i>	21 940
Transport	Tout venant (32.30 €HT/T)	4 600
	Gravats (2.50 €HT/T)	190
	Déchets verts (18.80 €HT/T)	4 450
	Cartons (33 €HT/T)	435
	Verre (51.50 €HT/T)	240
	Papier, Cartonette (51.50 €T)	665
	Emballages plastiques (754.50 €HT/T)	540
	Pneus (28.50 €T)	40
	<i>Sous total</i>	11 160
Traitement	Tout venant (59.45 €HT/T)	8 455
	Déchets verts (30.56 €HT/T)	7 225
	Emballages plastiques (140 €HT/T)	100
	Papiers, cartonettes (140 €HT/T)	1 350
	Pneus (28.50 €T)	40
	Déchets Equipements électroniques et informatiques	830
	<i>Sous total</i>	17 900
TOTAL		51 000Euros TTC

Le transport de la ferraille, des huiles minérales et des piles est gratuit ; celui des déchets d'équipements électroniques et informatiques est inclus dans le traitement. Le traitement du carton, des piles, des huiles minérales et de la ferraille est gratuit.

A ces dépenses de fonctionnement, il faut également rajouter l'annuité de l'emprunt contracter pour la construction soit pour 2002 : **3 580 €**

Les recettes :

Elles sont de deux ordres :

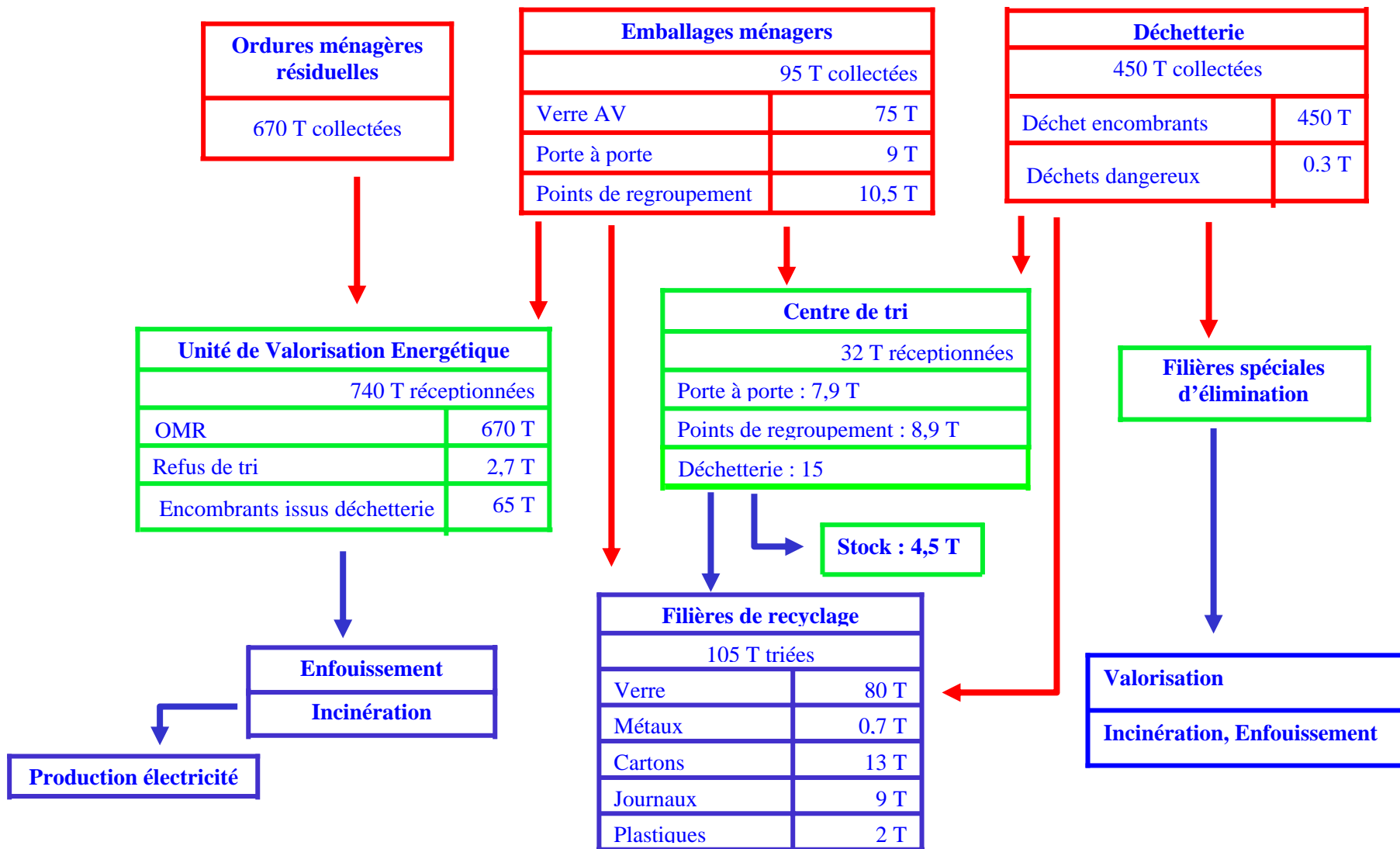
Participation des professionnels au site à gravats :	1 000 €
Participation des communes adhérentes (*) à la déchetterie d'Espoey :	2 310 €
TOTAL DES PARTICIPATIONS POUR 2002 :	3 310 €

La TVA est également passée de 19.6% à 5.5% avec la mise en place de la collecte sélective en décembre 2002.

(*) Les communes adhérentes sont Ger, Lucquet et Gardères

**Le coût de fonctionnement de la déchetterie et du site à gravats s'élèvent donc à 51 280 €TTC
pour la période de juillet à décembre 2002, soit 11 €par habitant.**

4 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG



5 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUTS DES DECHETS DE LA CCOG

LES DEPENSES POUR LA PERIODE DE JUILLET A DECEMBRE 2002

Nombre d'habitants desservis : 4 688					
Dépenses de Fonctionnement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Dépense de Collecte	49 743 €	43 498 €	6 245 €		
Dépense de Transport	20 662 €	9 260 €	242 €	11 160 €	
Dépense de Traitement	79 933 €	58 910 €	3 123 €	17 900 €	
Dépense de Gestion - Administration	15 220 €	5 440 €		8 150 €	1 630 €
Dépense de fonctionnement général	17 172 €	5 012 €(1)		3 620 €(2)	8 540 €(3)
Coût Complet de fonctionnement	182 730 €	122 120 €	9 610 €	40 830 €	10 170 €

Dépense d'investissement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Achat de matériel	75 050 €		75 050 €		
Etude - Communication	20 990 €		20 990 €		
Annuité d'emprunt	9 365 €	5 785 €		3 580 €	
Coût Complet d'investissement	105 405 €	5 785 €	96 040 €	3 580 €	

(1) : lavage et entretien des bacs (2) : Location logiciel Gérard et participation déchetterie de Pontacq (3) Salaire du gardien

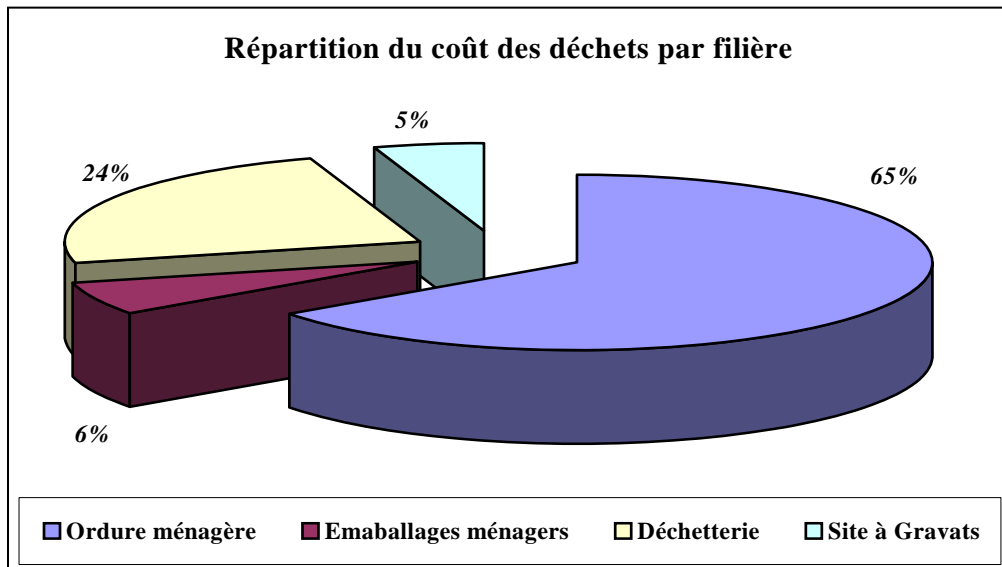
LES RECETTES POUR LA PERIODE DE JUILLET A DECEMBRE 2002

Nombre d'habitants desservis : 4 688					
Recettes	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Soutien Conseil Général	28 346 €		28 346 €		
Soutien ADEME	5 123 €		5 123 €		
Emprunt	50 000 €		50 000 €		
Remboursement SMTD	9 760 €	9 760 €			
Participation des professionnels	1 000 €				1 000 €
Participation des communes	7 625 €	5 315 €		2 310 €	
Fond de compensation de la TVA	11 620 €		11 620 €		
Recettes totales	113 474 €	15 075 €	95 089 €	2 310 €	1 000 €

Nombre d'habitants desservis : 4 688					
Ratios de coût net	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Tonnage collecté	1 140 tonnes	670 tonnes	19.5 tonnes	450 tonnes	158 camions
COUT NET	174 661 €	112 830 €	10 561 €	42 100 €	9 170 €
COUT NET par habitant	38 €/hab	25 €/hab	2.25 €/hab	9 €/hab	2 €/hab
Coût net par tonne		170 €/T	540 €/T	95 €/T	60 €/par camion

Ratios du coût du service public d'élimination des déchets de la CCOG

(1) Le coût à la tonne pour les emballages ménagers est relativement élevé pour l'année 2002, cela s'explique par le fait que les aides d'Eco-Emballage versées pour la collecte du mois de décembre 2002 ne seront attribuées qu'en 2003.



DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :

Nombre d'habitants desservis	4 688		
Recettes de la CCOG	Année 2002	€/hab	Part/total
Contribution des communes	7 625 €	1.6 €	2.6%
Participation des professionnels	1 000 €	0.2 €	0.4%
Remboursement SMTD	9 760 €	2 €	3.5%
Subvention Conseil Général	28 346 €	6 €	10%
Subvention ADEME	5 123	1.1 €	2.5%
Emprunt	50 000	10.7 €	17%
FCTVA	11 620 €	2.5 €	4%
Budget général de la CCOG	174 661 €	38 €	60%
TOTAL	288 135 €	62 €	

6 – COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

Méthodologie

Une commission « Déchets et Environnement », composée d'élus, a été constituée en juillet 2002, pour définir la démarche à mettre en œuvre. Elle se réunissait toutes les trois semaines et était chargée de :

- Présenter l'enjeu de la mise en place de la collecte sélective sur le territoire
- Etablir le calendrier de mise en place de la collecte
- Définir les documents de communication : document de sensibilisation, guide du tri, lettre d'accompagnement.
- Présentation des maquettes de ces documents
- Suivi de la consultation des entreprises pour l'achat des conteneurs « tri sélectif » et des caissettes
- Définition des points de regroupement
- Suivi de l'aménagement des points de regroupement
- Contrôle des achats et des ouvrages
- Organisation des réunions publiques avec les élus, secrétaires de mairie et employés communaux (débat, jeux, exposition...)

Les actions de communication menées

La Communauté de Communes Ousse Gabas a mis en œuvre une campagne de communication élaborée à partir du kit de communication d'Eco-emballage. Les principales actions mises en place en 2002 et détaillées dans le plan de communication pour cette année sont les suivantes :

Communication écrite :

- Envoi des documents de sensibilisation et de la lettre d'accompagnement à l'ensemble des foyers des 10 communes de la Communauté.
- Des articles ont été insérés régulièrement dans la presse locale pour informer les habitants de la mise en place de la collecte sélective
- Les bulletins municipaux des communes ont également inséré des articles sur le sujet

- Distribution des guides tri. Cette distribution a eu lieu en même temps que la remise des caissettes jaunes à la population soit en porte à porte soit en réunion publique.

	Choix de la distribution	Jour de distribution
Barzun	Réunion publique	16/11/02 après midi
Espoey	Distribution par les conseillers	
Gomer	Distribution par les conseillers	
Hours	Réunion publique	09/11/02
Limendous	Réunion publique	15/11/02 soirée 16/11/02 matinée
Livron	Permanence à la mairie	Lundi et vendredi après midi
Lourenties	Distribution par les conseillers	
Lucgarier	Réunion publique	09/11 et 16/11 le matin
Nousty	Réunion publique	9/11/02
Soumoulou	Réunion publique	16/11/02 la journée 18/11 et 23/11 le matin

Actions auprès des habitants et du public scolaire

En parallèle de cette communication écrite, la CCOG a également développé les actions suivantes :

- Réunions publiques pour informer l'ensemble des élus de la CCOG, les secrétaires de mairie, les employés communaux et les associations de défense et protection de la nature le 24 septembre 2002 à Limendous
- Information en porte à porte sur les communes d'Espoey, de Gomer et de Lourenties afin de rappeler les consignes de tri aux habitants lors de la distribution de la caissette
- Exposition temporaire sur la collecte sélective dans les salles des fêtes au moment de la distribution des caissettes en réunion public

- Une permanence téléphonique est assurée depuis le lancement de la collecte sélective du lundi au vendredi de 9 à 12 heures pour permettre de renseigner les habitants immédiatement en cas de doute
- Animation dans les écoles entre octobre et novembre 2002 auprès des élèves du cours élémentaire et cours moyen (CP et Grande Cession à Espoey)

Moyens humains

La population du territoire étant inférieure à 10 000 habitants, Eco Emballage n'a pas pu soutenir la création d'un poste d'ambassadeur du tri. Toutefois, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité que la chargée d'étude de la CCOG dégage une partie de son temps pour faciliter la mise en place de la collecte sélective. Les principales missions effectuées pour 2002 consistaient à :

- Concevoir et préparer les outils pédagogiques pour les réunions de travail de la commission Déchets et Environnement
- Organiser les réunions publiques
- Localiser les points « tri » dans chaque commune et suivre l'aménagement de ces sites
- Suivi de la consultation des entreprises pour l'achat des caissettes et des conteneurs « Tri sélectif »
- Consulter les agences de communication
- Participer à l'élaboration technique des documents de communication et à leur réalisation
- Assurer leur distribution
- Sensibiliser et informer les habitants
- Animer le milieu scolaire pour le sensibiliser à la collecte sélective
- Assurer la permanence téléphonique pour répondre aux questions des particuliers

Documents de communication réalisés en 2003

- Document de sensibilisation et lettre d'accompagnement (début novembre 2002)
- Guide du tri (novembre 2002)
- Articles de presse (octobre à décembre 2002)

7 – PERSPECTIVES POUR 2003

Pour l'année 2003, il est envisagé de :

- Mener une étude sur la mise en place d'une collecte en porte à porte dans certaines communes pour les emballages ménagers et les ordures ménagères
- Aménager les points de regroupement des autres communes en y mettant un mât d'information
- Poser des affichettes de proximité dans les commerces et services de proximité, les mairies, les écoles concernant le tri sélectif et son importance
- D'éditer un bulletin d'information après un an de mise en œuvre de la collecte sélective
- Insérer régulièrement des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et intercommunaux
- Mener en partenariat avec les instituteurs une information spécifique aux enjeux de la collecte sélective auprès des scolaires (animation, concours...)
- Suivis des refus de collecte, sensibilisation auprès des personnes commettant des erreurs
- Une étude sur la facturation des gravats déposés sur le site de Livron par les professionnels

8 – TABLEAU DE BORD

Données générales sur le service public délivré par la Communauté de Communes Ousse Gabas pour la période de juillet à septembre 2 002

Nombre de Communes	10				
DISPOSITIFS DE COLLECTE	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Nombre d'habitants desservis		4 688 habitants	4 688 habitants	7 055 habitants	4 688 habitants
Mode de collecte		Porte à porte Point de regroupement	Porte à porte Point de regroupement		
Fréquence de collecte		1 fois par semaine	1 fois par semaine		
Contenant		Bac + Sac sur Nousty	Caissette + conteneur		
Tonnage collecté	1 141.5 tonnes	670 tonnes	21.5 tonnes	450 tonnes	158 camions
Tonnage collecté en Kg/hab/an		285 kg/hab/an	55 kg/hab/an	130 kg/hab/an	

DONNEES ECONOMIQUES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Dépenses de Collecte	49 743 €	43 498 €	6 245 €		
Dépenses de transport	20 662 €	9 260 €	242 €	11 160 €	
Dépense de Traitement	79 933 €	58 910 €	3 123 €	17 900 €	
Autres dépenses de fonctionnement	32 392 €	10 452 €		11 770 €	10 170 €
Dépenses d'investissement	105 405 €	5 785 €	96 040 €	3 580 €	
Total des Dépenses	288 135 €	127 905 €	105 650 €	44 410 €	10 170 €
Recettes diverses	113 474 €	15 075 €	95 089 €	2 310 €	1 000 €
COÛT TOTAL DU SERVICE	174 661 €	112 830 €	10 561 €	42 100 €	9 170 €
	38 €/hab	25 €/hab	2.25 €/hab	9 €/hab	2 €/hab

DONNEES ENVIRONNEMENTALES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Evolution tonnage collecté	-	-	-	-	-
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	320 kg/km	53 Kg/km	-	-
Taux de refus	-	-	13,8%	-	-